**BULLETIN D’ADHÉSION 2018**

à retourner par courrier, accompagné de votre règlement à

**Club des Entrepreneurs du Sud Toulousain - 32 chemin de la Roche 31390 CARBONNE**

|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
| Nom : |  | Prénom : |  |
| Fonction : |  | | |
| Raison Sociale : |  | | |
| Secteur d’activité : |  | Effectif : |  |
| SIRET : |  | NAF : |  |
| Téléphone fixe : |  | Téléphone portable : |  |
| Adresse mail : |  | | |
| Site web |  | | |

Êtes-vous prêt à vous investir dans une Commission ? Si oui, laquelle ?

Animation  Emploi  Entreprenariat  Environnement

**Minimum à cotisation 2018 :90 euros**

(paiement par chèque à l’ordre du Club des Entrepreneurs du Sud Toulousain ou par virement - IBAN : FR76 1780 7000 2685 4213 7124 486 – BIC : CCBPFRPPTLS)

|  |
| --- |
| Association reconnue d’intérêt général par décret en date du 17 juillet 2013, le don au Club des Entrepreneurs du Sud Toulousain ouvre droit à la réduction d’impôt prévue à l’article 200 du CGI et 238 bis du CGI.  Les Entreprises peuvent déduire 60% du montant de leur don dans la limite de 5‰ de leur chiffre d’affaires(CGI art 238 bis).  Les Particuliers peuvent déduire 66% du montant de leur don dans la limite de 20% des revenus imposables (CGI art 200). |

Je soussigné(e) :

* Reconnais avoir pris connaissance des formalités d’adhésion ainsi que des statuts de l’association mis à ma disposition.
* Autorise le GEST à utiliser et à diffuser sans contrepartie sur le site et tout autre support du Gest, les informations ainsi quetoutes photos et films sur lesquels je pourrai figurer, dans un objectif d’information et de promotion de ses membres.

Fait à       le

Signature

Les données recueillies ci-dessus sont nécessaires au traitement de votre adhésion. Nous ne cédons aucune donnée à des tiers. En application de l’article 34 de la loi du 06 janvier 1978, vous bénéficiez d’un droit d’accès et de rectification aux informations qui vous concernent.